

RELEVÉ DE DECISIONS DE LA REUNION CCA

DU 21 SEPTEMBRE 2019

Présents : AULNETTE Corinne, BERTIN Frédéric, CHAPELLE Patrick, GAUTHIER Jean-Luc, LA SALMONIE Hélène, MALLEDANT Anne, NUTTE Jérôme, PARIAT Monique, POIREY Thierry, PRIOL Georges, RIVARD Sybille, VENUAT Cécile

Excusés : DESPIERRES Paul-Edouard, GAUMONT Christophe, MINARD Alexis, SCHENFEIGEL Christophe,

Absent : FLAMME Didier

1 Introduction du Président

Information	<p>Le président de la CCA souhaite instaurer les principes de fonctionnement suivants pour chaque membre de la commission :</p> <ul style="list-style-type: none">- Respecter la confidentialité des échanges ayant lieu pendant les réunions CCA- Signaler tout comportement d'arbitres non respectueux- Travailler en équipe- Représenter la CCA sur le terrain, à l'occasion de leurs désignations
--------------------	--

2 Point sur les groupes de travail

2.1 Diriger l'ensemble du corps arbitral : C. Schenfeigel et F. Bertin

Information	<p>Depuis le 1^{er} janvier 2019, la commission centrale d'arbitrage a effectué 1856 désignations réparties comme suit : 64 en grade W, 82 en grade 1, 100 en grade 2, 654 en grade 3 et 956 en grade 4.</p>
--------------------	--

2.2 Assurer et coordonner la formation des arbitres : H. La Salmonie, J. Nutte, S. Rivard

Information	<p>Le bilan des référents en charge des formations est le suivant :</p> <p>1°) Formation Arbitres au Féminin Pluri-elles</p> <p>La CCA a organisé 3 sessions de formations en 2019 avec un total de 39 participantes.</p> <p>Un comparatif par rapport à l'action en région a été fait :</p> <ul style="list-style-type: none">- 30% des stagiaires en région passent le test final pour 24% des participantes aux formations féminin plurielles- 18% des participants en région accèdent ensuite à la qualification régionale (soit 6% des participants) pour 32% des participantes plurielles (soit 7,6% des participantes) <p>2°) Action Jeunes Arbitres</p> <p>22 jeunes arbitres ont été désignés sur les épreuves 2019. Paul-Edouard Despierres en charge de la coordination de ce dispositif cède cette responsabilité à Hélène La Salmonie. Le président de la CCA valide cette nouvelle organisation et propose d'inclure au dispositif Jean-Pierre Mannetstatter et Olivier Le Gouic.</p> <p>3°) Formation continue</p> <p>En 2018, 38 comités de course et 22 juges ont participé à la formation continue. La prochaine session de formation continue est programmée les 23 et 24 novembre au siège de la FFVoile, à destination des juges, comités de course et comités techniques. La formation continue des umpires est programmée les 5 et 6 octobre, pour s'adapter aux calendriers des compétitions match racing.</p> <p>4°) Formation initiale</p> <p>En 2018, 4 comités de course, 4 juges et 9 comités techniques ont participé à la formation initiale. 3 comités de course, 2 juges et 2 comités techniques ont été nommés nationaux.</p> <p>5°) Formation direction de course</p> <p>Une formation a été organisée en août 2019, pour augmenter le nombre de comités de course pouvant être désignés en tant que directeurs de course (essentiellement sur les championnats de France Jeunes chaque été), ce besoin ayant été identifié conjointement par le Département Compétition Performance et la CCA.</p> <p>Pendant le Championnat de France Espoirs Solitaire Equipage, 4 stagiaires ainsi ont participé à cette formation. 2 jours de théorie supplémentaires seront réalisés à</p>
--------------------	--

	<p>la FFV afin de finaliser le cursus.</p> <p>6°) Formation Kiteboard</p> <p>La formation a été dispensée sur les épreuves de l'Engie Kite Tour 2019, 11 arbitres ont participé au stage comité, 8 arbitres à l'UCC sécurité et 10 au stage juge.</p> <p>7°) Stages jugement direct</p> <p>Trois épreuves ont servi de support à ces actions de spécialisation en 2019. Ces épreuves ont été inscrites dans le calendrier national des formations de la FFVoile :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Trophée de l'île Pelée à Cherbourg, du 27 au 31 mars - Le Championnat de France Entreprise à Mèze, du 5 au 8 septembre - Coupe de France Open 5.7, Dunkerque, 30 octobre au 2 novembre <p>8 stagiaires ont participé aux deux premières épreuves.</p> <p>8°) Formation internationale : Anne Mallédant</p> <p>Véronique Aulnette et Jérôme Diaz ont suivi le séminaire de comité de course international en Pologne. Véronique Aulnette a passé le test écrit avec succès. Baptiste Verniest a été validé juge international.</p>
--	--

2.3 Editer les textes et règlements officiels et veiller à leur application : P. Chapelle, JL. Gauthier, J. Nutte

Information	<p>Le groupe a travaillé sur 5 textes officiels, traduit 31 documents et répondu à 8 questions d'arbitres.</p> <p>Suite à un questionnaire de P. Chapelle, le président de la CCA confirme que l'annexe semi-direct actuellement en ligne reste valable jusqu'à la fin de l'année 2019.</p>
--------------------	---

2.4 Gérer les autorisations de juger sans appel : J. Nutte

Information	<p>La commission centrale d'arbitrage va continuer à gérer les demandes en direct et supprime ce groupe de travail qui n'a pas de réelle raison d'exister.</p>
--------------------	--

2.5 Faire vivre et coordonner la délégation de mission donnée aux CRA : président CCA

Information	G. Priol participera aux prochaines réunions des commissions régionales d'arbitrage dans la mesure où il sera invité par les CRA et où son planning le lui permettra.
--------------------	---

2.6 Gérer les conventions d'arbitrage : président CCA

Information	Ce groupe de travail initialement géré par le président de la CCA va être pris en charge par Christophe Schenfeigel.
--------------------	--

2.7 Soutenir les organisateurs et les arbitres dans la préparation des documents de course : PE. Despierres, G. Priol

Information	Pour la relecture des documents « Course au large », Georges Priol sera remplacé par Jean Coadou.
--------------------	---

2.8 Communiquer et évaluer : M. Pariat, PE. Despierres

Information	<p>Le président de la commission centrale d'arbitrage souligne que la communication est un sujet qui doit être transversal à tous les groupes.</p> <p>Ce groupe va donc évoluer dans ses objectifs, se recentrer vers les régions pour harmoniser les actions sur le territoire.</p>
--------------------	--

2.9 Assurer des liens transversaux avec d'autres commissions de la FFVoile :

Information	<ul style="list-style-type: none">- Commission Kiteboard : A. Mallédant est démissionnaire depuis le 05/12/2018. La commission centrale d'arbitrage va travailler en direct avec la commission kiteboard, en fonction des besoins.- Commission direction course au large : G. Priol G. Priol reste dans la commission en tant que président de la CCA.
--------------------	---

3 Budget de la CCA 2019

La commission centrale d'arbitrage souhaite que la responsable de la CCA puisse participer aux réunions mises en place par la direction et s'adressant aux responsables de départements, concernant le budget de la FFVoile.

4 Formation

4.1 Règlement des diplômes, qualifications, habilitations, fonctions et formations FFVoile

Décision CCA- 190923-01	<p>Le Département Economique, Social et Environnemental de la FFVoile a souhaité mettre à jour le règlement des diplômes, qualifications, habilitations, fonctions et formations de la FFVoile.</p> <p>Ce règlement va être substantiellement réduit pour ne conserver que les éléments applicables à tous et sera complété par des fiches référentielles descriptives. Les fiches concernant l'arbitrage sont donc concernées par cette révision.</p>
	<p>Pour toutes les qualifications ayant un niveau régional et national, le choix suivant est mis au vote :</p> <p>Choix 1 : 1 fiche par qualification (disparition du niveau régional/national) Exemple : 1 fiche comité de course (sans précision de niveau) Choix 2 : 1 fiche par qualification et 1 fiche par niveau Exemple : 1 fiche comité de course régional - 1 fiche comité de course national Choix 3 : 1 fiche par qualification avec 2 niveaux Exemple : 1 fiche comité de course (avec précision du niveau régional et national)</p>
	<p>Résultat du vote :</p> <p>Choix 1 : 0 Choix 2 : 0 Choix 3 : 10 pour Choix 3 à l'unanimité</p>

4.2 Jugement sur l'eau

Décision CCA- 190923-02	<p>La commission centrale d'arbitrage étudie le rattachement de la pratique du jugement direct à la qualification d'umpire, dans la lignée de l'orientation prise par World Sailing. Toutes les compétitions arbitrées en jugement direct en 2020 seraient arbitrées par des umpires. Les compétitions arbitrées en jugement semi-direct resteraient arbitrées par des juges (comme indiqué dans le règlement des diplômes et qualifications, il existe une possibilité de passerelle pour les juges nationaux et internationaux souhaitant accéder à la formation d'umpire nationale, sous réserve de présentation d'un dossier à adresser la CCA, justifiant cette passerelle).</p> <p>Les membres de la CCA sont appelés à voter sur le rattachement du jugement direct à la qualification d'umpire :</p>
	<p>Résultat du vote :</p> <p>Pour : 10 Contre : 0 OUI à l'unanimité</p>

Décision CCA- 190923-03	La commission centrale d'arbitrage propose au vote le maintien du stage jugement direct programmé lors de la coupe de France open 5.70 à Dunkerque et autorise Corinne Aulnette à l'organiser et à le diriger.
	Résultat du vote : Pour : 10 Contre : 0 OUI à l'unanimité

Décision CCA- 190923-04	La commission centrale d'arbitrage propose que les umpires qui ne possèdent pas la qualification de juge suivent une formation à l'umpiring en course en flotte.
	Résultat du vote : Pour : 10 Contre : 0 OUI à l'unanimité

4.3 *Evolution du cursus de formation des comités techniques*

Le niveau de compétence des comités techniques nouvellement nommés est jugé insuffisant par les responsables de la formation. Ce niveau est potentiellement la conséquence de la suppression du niveau régional. Pour pallier ce manque de compétences, la commission centrale d'arbitrage crée une formation complémentaire de 2 jours, dispensée après le stage théorique permettant aux stagiaires d'acquérir des compétences plus approfondies (mesures de coque, etc).

4.4 *Demandes extérieures d'utilisation de la plateforme de formation à distance*

Décision CCA- 190923-05	La commission centrale d'arbitrage a reçu une demande des Glénan et de l'ENVSN qui souhaitent utiliser la plateforme de formation à distance pour faire le module obligatoire sur les RCV, dans le cadre de la formation BPJEPS que ces organismes délivrent. Cette demande est relayée par la CRA Bretagne. Le niveau de connaissances requis pour les stagiaires BPJEPS ne nécessite pas d'utiliser cette plateforme. La présence d'un arbitre formateur désigné par la CRA Bretagne pourrait être une réponse à ces deux organismes.
	L'utilisation de la plateforme de formation à distance à titre gracieux par des organismes extérieurs est soumise au vote de la CCA :
	Résultat du vote : Pour : 0 Contre : 10 NON à l'unanimité

5 Questions diverses

Décision CCA- 190923-06	Patrick Chapelle demande si l'expérimentation Pénalités Post Course peut être mise en place sur le national J80 qui va se dérouler prochainement à La Rochelle. Le président de la CCA confirme cette possibilité.
	Résultat du vote : Pour : 10 Contre : 0 OUI à l'unanimité

6 Planning des prochaines réunions

Rappel des dates programmées :

Réunion désignations : 7 et 8 décembre 2019

Réunion CCA : 15 décembre 2019